A ANZIN, PENDANT LE MARCHÉ, les chômeurs ont voulu manifester

Il y eut quelques incidents, trois arrestations ont été effectuées, mais n'ont pas été maintenues

Des incidents se sont produits hier matin à Anzin, au cours de manifestations organisées par les chômeurs.

Ceux-ci, il y a quelques jours, avaient remis à la municipalité un cahier de doléances. Leurs revendications étaient les suivantes : 1° paiement de l'allocation aux « Marcheurs de la faim » pendant leur absence ; 2° distribution de charbon, de chaussures et d'effets chauds ; 3° pointage trois fois par semaine ; 4° salle chauffée pour le pointage ; 5° salle de réunion sans police ; 6° paiement au taux prévu par la loi des allocations ; 7° deux membres chômeurs à la commission paritaire élus par l'assemblée de tous les chômeurs ; 8° du travail au tarif syndical ; 9° distribution au comité de chômeurs du produit des quêtes, fêtes et dons ; 10° exonération des loyers et des impôts; 11° allocation de chômage de 7 à 12 francs pour le chef de ménage, 4 francs pour la femme et 3 fr. 50 par enfant ; 12° allocation de chômage à 12 fr. pour les jeunes au-dessus de 18 ans ; 13° inscription de tous les jeunes chômeurs dès la sortie de l'école avec 7 francs par jour d'allocation ; 14° institution de cours professionnels pratiques pour les jeunes chômeurs ; 15° institution de l'assurance chômage aux frais de l'Etat et du patronat ; 16° mêmes droits pour les chômeurs étrangers que pour les chômeurs français ; 17° inscription de tous les chômeurs, même si leur certificat ne porte pas la mention « Licencié pour manque de travail » et quel que soit le temps passé chez le dernier patron ; 18° semaine de travail de 40 heures sans diminution de salaires et interdiction aux industriels de faire faire des heures supplémentaires.

M. Mey, commissaire de police, voulut intervenir. Il appréhendait un des « militants » quand les camarades de celui-ci, s'aggripant au commissaire et le tiraillant, tentèrent de lui faire lâcher prise. La gendarmerie et la police, aussitôt alertées, intervinrent. Trois manifestants furent arrêtés et amenés au poste de police. C'étaient MM. Bouzingault et Lecomte, d'Anzin ; Bracq, de Petite-Forêt.

On parlemente...

Des renforts de gendarmerie avaient été demandés à Valenciennes ; sur les lieux, on notait la présence, avec M. Mey, de MM. le commissaire Rigal, de la police spéciale ; l'adjudant Lusales et le chef Villerez, de la gendarmerie d'Anzin ; le chef Patoux, de Valenciennes.

Après l'arrestation de leurs amis, les chômeurs, parmi lesquels un certain nombre venu de Valenciennes, Petite-Forêt, etc., se rendirent dans la salle du café « A la Garde de Dieu », où ils tinrent une courte réunion, au nombre d'une centaine.

A l'issue de ce meeting, ils se rendirent au commissariat pour obtenir la libération des trois manifestants arrêtés. Les chômeurs décidèrent qu'une délégation de trois d'entre eux irait demander entrevue au commissaire, tandis que le reste de la troupe se disperserait.

La dispersion fut d'autant moins facilement opérée que M. Mey refusa de recevoir les mandataires des chômeurs, qui étaient conduits par M. Desbois, de Petite-Forêt.

MM. Mey et Rigal annoncèrent simplement que les arrestations ne seraient pas maintenues et que les trois manifestants seraient relâchés dès que les chômeurs se seraient complètement dispersés.

Trois arrestations

Le Conseil municipal d'Anzin n'ayant pas tenu de réunion depuis le dépôt de ce cahier n'a encore pu statuer sur ces différentes doléances. Hier néanmoins, les chômeurs voulurent connaître la suite donnée à leurs réclamations. Ils s'assemblèrent sur la place encombrée par le marché et se dirigèrent vers la mairie.

M. Thiélard, maire d'Anzin, n'aurait certes pu recevoir des manifestants alors qu'en pareil cas il est d'usage qu'une délégation, après avoir demandé audience, ait accès à la mairie.

Mais, de plus, traversant la place, quelques chômeurs se mirent à chanter.

De nouveaux incidents

Il y eut encore quelques conciliabules au milieu du marché, enfin, vers 12 h. 15, le calme se rétablit.

Un certain nombre de chômeurs reprit la route de Petite-Forêt. Chemin faisant, ces chômeurs voulurent se former en cortège. La police et la gendarmerie voulurent les en empêcher, ce fut le signal d'une nouvelle algarade.

On donna quelques coups de poings... Enfin, cet échange d'horions mit le point final aux manifestations.

A DROITE : M. RIGAL, commissaire de police spéciale, surveille la dispersion des manifestants. .. A GAUCHE : M. MEY, commissaire de police, refuse de recevoir la délégation.

Les escroqueries fantaisistes, près d'Arras d'un originaire de Fretin

Télesphore De Bièvre, 52 ans, sans domicile fixe, originaire de Fretin, plusieurs fois condamné pour escroquerie, se faisant passer pour lieutenant-colonel en retraite, se disant attaché au service de contre-espionnage au Ministère de la Guerre, s'attachait à découvrir dans la région des militaires auxquels il désirait faciliter l'ambition de devenir gradés.

De Bièvre s'entretenait avec les parents de jeunes soldats et leur promettait de s'occuper de leur situation. « Je puis, si vous le voulez, leur faire accorder des permissions et les faire devenir des gradés ». Il eut ainsi l'occasion de s'entretenir avec M. Auguste Decomble, cultivateur, à Bus, près d'Arras, chez qui les gendarmes Delhaye et Delannoy, conduits par le chef Paillot, l'arrêtèrent.

Quand on l'interrogea, on sut qu'il avait eu maille à partir avec la justice et les gendarmes de Pont-à-Marcq, avisés répondirent à leurs collègues que l'individu était connu et qu'il n'était qu'un repris de justice. Il avait été condamné trois fois pour escroquerie.

En effet, il avait précédemment, grâce à ses allures et son toupet, réussi à s'introduire dans diverses maisons de cultivateurs dont les fils étaient soldats. M. Fernand Pruvost lui avait remis une somme de 200 francs pour recommander son fils auprès du colonel de son régiment que l'escroc disait connaître personnellement.

« Son » service de contre-espionnage !

M. Georges Deleau fit également la connaissance de De Bièvre, au camp de Bitche, alors qu'il était au 510e régiment de chars d'assaut. De Bièvre vint le trouver ensuite au quartier, réussit à lui faire accorder une permission et le conduisit après dans des lieux mal famés où, disait-il, il devait se rendre, appelé qu'il était par son service de contre-espionnage. De Bièvre se fit donner des renseignements particuliers sur le régiment et partit. Il revint à Bus, chez M. Deleau, y mangea, y coucha et alla le lendemain à la messe.

Il conduisit, par la suite, les soldats vers les gares de Cambrai. C'est ainsi que le soldat Patien, qui est incorporé au 1er de ligne, à Cambrai, fit sa connaissance ; de même Jean Nouveux, du 39e d'infanterie, à Rouen, qui entendit De Bièvre lui dire « tu seras caporal-chef quand tu reviendras, car je suis en relations avec ton colonel ».

Partout De Bièvre, qui présentait bien, fit bonne impression. Quand les gendarmes l'arrêtèrent, il ne possédait qu'une somme de 13 fr.; il portait sur lui des morceaux de cire, à cacheter et une grande quantité de lettres émanant de soldats de divers régiments.

On se demande si De Bièvre n'est pas simple d'esprit. Les gendarmes de Bertincourt l'ont arrêté et conduit devant le Procureur de la République, à Arras.

UN OUVRIER BLESSÉ GRIÈVEMENT PAR LA CHUTE D'UNE BENNE A DUNKERQUE

Un très grave accident, qui a jeté une profonde émotion parmi les ouvriers qui travaillent au Freycinet XI, est arrivé hier, en fin d'après-midi, à *Dunkerque*.

Pour le compte de la maison Jokelson, l'ouvrier Emile Loose, 24 ans, domicilié à *Arnèke*, travaillait au chargement des wagons de charbon quand, soudain, une benne, dont le frein de retenue n'avait point fonctionné, glissa et tomba, renversant le malheureux ouvrier qu'elle atteignait d'ailleurs aux jambes.

Quand on releva le travailleur, on constata qu'il avait la jambe gauche et le pied droit écrasés.

On le transporta d'urgence à l'hôpital de Dunkerque. Là, on dut aussitôt procéder à l'amputation des membres broyés.

Emile Loose était le seul soutien de ses parents.

UN ETRANGE SUICIDE A QUAREGNON

Le nommé Emile Decot, âgé de 60 ans, occupe rue de l'Egalité, à Quaregnon, une maison qu'il partage avec sa femme et le ménage de sa fille. Il exerce le métier de couvreur et il passait généralement ses loisirs dans une remise qu'il avait aménagée au fond de son jardin.

Mardi matin, ainsi que de coutume il s'y était rendu mais comme il s'y attardait, sa femme voulut en connaître la raison. Elle trouva la porte fermée à l'intérieur et remarquant des traces sanglantes sur le sol, pourut chez le voisin.

Ce dernier aidé par l'épouse de Decot parvint à enfoncer la porte. Un triste spectacle s'offrait à leurs yeux. Le vieillard étendu, ne donnait plus signe de vie Le voisin se hâta de couper la cord ; et lorsque le corps fut étendu, on constata qu'il portait une affreuse blessure de 10 centimètres de long faite avec un instrument tranchant qu'il ne fut pas possible de retrouver. Cependant, des traces de sang furent relevées sur le Parquet.

Etant donné ces circonstances tragiques, la police fut informée et alerta le Parquet.

A la suite de cette opération judiciaire qui a eu lieu mardi après-midi, il a été décidé de procéder à l'autopsie d'Emile Decot.

M. LÉON VINCENT DÉPUTÉ-MAIRE DE CALAIS A BRUXELLES, DEMAIN

M. Léon Vincent, député-maire de Calais, arrivera à Bruxelles jeudi, à 18 h. 50. Il sera accueilli sur le quai de la gare par les délégations des sociétés d'anciens combattants belges et français, ainsi que par l'Harmonie Royale des Invalides.

Le même soir, il assistera à un gala organisé au Théâtre de la Monnaie par l'Union des Mères et Veuves de Guerre. M. Vincent sera accompagné par son adjoint, M. Duporge, et par Mlle Legros, présidente de l'Œuvre « Les Marraines du Souvenir », qui s'occupe de l'entretien des tombes des combattants belges enterrés dans le cimetière de Calais.

AVEZ-VOUS LU NOTRE ALMANACH ?

pour 1934

Vous y trouverez :

Des conseils utiles,
L'organisation politique,
Les Fêtes à souhaiter,
Le calendrier du Jardinier,
MAGIE ET SORCELLERIE,
Des recettes culinaires. — Des nouvelles, des contes. — Une chronique de Mode. — Les tarifs postaux. — Des photos d'actualité et de Mode, etc., etc...

1.75

EN VENTE PARTOUT

Les funérailles à Aulnoy-lez-Valenciennes de M. Damien, recteur honoraire de la Faculté des Sciences de Lille

EN HAUT : A AULNOY : Les membres de la famille suivant le char funèbre. — EN BAS : A VALENCIENNES : M. Maige, doyen de la Faculté des Sciences, prononçant l'éloge du défunt.

Hier, ont eu lieu à Aulnoy-lez-Valenciennes, les funérailles de M. Benoit Damien, doyen honoraire de la Faculté des Sciences de Lille, officier de la Légion d'honneur, ancien maire d'Aulnoy.

Le service funèbre fut célébré à 10 h. 30 en l'église d'Aulnoy. L'inhumation se fit à 12 h. 30, à Valenciennes dans le caveau de la famille. Le deuil était conduit par les neveux du défunt.

Des délégations des écoles d'Aulnoy, de la fanfare communale et de la Fraternelle des ouvriers d'Aulnoy venaient en tête du cortège.

Parmi les nombreuses personnalités, on notait MM. Châtelet, recteur d'Académie ; Maige, doyen de la Faculté des sciences ; Duez, doyen de la Faculté de droit ; Fleury, Pruvost, Malaquin, Swingedauw, professeurs à la Faculté des sciences ; Polonowski et Vallée de la faculté de médecine ; Morvillers de la Faculté de Pharmacie ; Andrion, secrétaire du Conseil de l'Université ; Lagorsse, proviseur du Lycée de Lille; Faivre, proviseur ; Sauvage, censeur; les professeurs du Lycée de Valenciennes et une délégation des anciens élèves de ce lycée conduite par M. Turbot, président de l'Association.

MM. Saint-Quentin et Lebacqz, adjoints au maire de Valenciennes ; les docteurs Boulogne et Gugelot, de Valenciennes ; Lernould, de Famars ; Chopinet et Condevaux, inspecteurs de l'enseignement primaire ; De Rudder, professeur honoraire ; Quinion instituteur en retraite ; Fayelle de l'Union des Familles nombreuses, etc...

Au cimetière, des discours furent prononcés par MM. Maige doyen de la Faculté des Sciences ; Turbot au nom des Anciens Elèves du Lycée Wallon, à Valenciennes et Châtelet, recteur d'Académie.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17) — Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

UNE MAUVAISE CHUTE

Passant boulevard de Beaurepaire, hier, vers 10 heures, M. Henri Lefebvre, 70 ans, sans profession, demeurant rue d'Anzin, cour Frémaux, 5, fit une chute malencontreuse qui occasionna une fracture du col du fémur gauche.

M. le docteur Jacquemont, après avoir prodigué les premiers soins au blessé, fit diriger ce dernier sur l'hôpital « La Fraternité ». Vu le grand âge de M. Lefebvre, il y a lieu de faire des réserves quant aux suites de ce fâcheux accident.

Halle Filpo 1/2 K° délicieux gruyère 6 fr.

LA VALSE CONTINUE

Une bicyclette appartenant à M. Constant Gillet, 28 ans, a été dérobée dans le couloir de la banque « Loyds and National Provincial Foreign Bank Limited », 20, rue de la Gare, où elle avait été déposée vers 18 h., par son propriétaire, qui est attaché à cet établissement.

Plainte a été déposée. Enquête en cours.

FEU DE SÉCHOIR

Par suite d'une cause inconnue, un incendie s'est déclaré, hier, à 14 h. 15, dans le séchoir de l'usine de dégraissage de chiffons exploitée par M. Jules Lesauvage, au numéro 54 de la rue de Dampierre.

Les pompiers se rendirent rapidement maîtres de ce commencement d'incendie en employant une petite lance. Les dégâts, peu importants, sont couverts par l'assurance.

EXTRACTION sans piqûre et sans douleur au Protoxyde d'Azote par le « NOVOL »
Clinique Dentaire MOISSALLI
93 rue du Collège, 93 — ROUBAIX

LES VENTES PUBLIQUES DE LAINES

La première série des ventes publiques de laines de l'année 1934 s'est ouverte mardi, à la Bourse de Roubaix devant un grand concours d'acheteurs, parmi lesquels on remarquait un certain nombre d'étrangers : Anglais, Belges et Tchécoslovaques.

Le matin, M. Pierre Parent, courtier assermenté, offrait des balayures de filature et de tissage qui se vendirent extrêmement bien dans une vive animation à des prix en forte hausse sur ceux des enchères précédentes. Tout le catalogue fut vendu.

L'après-midi fut mise en vente la première partie du catalogue de déchets de filature et de tissage. L'animation fut encore excellente et le tout vendu à des prix en forte hausse également.

LE BAL DES COMMERÇANTS DU CENTRE

Le bal des commerçants du Centre est réellement le bal de la bourgeoisie où l'on se retrouve en famille dans un cadre agréable et joyeux. Les salons du Grand Hôtel, 22, rue de la Gare, seront plus accueillants que jamais samedi prochain, animés qu'ils seront par le jazz endiablé de M. Camille Nys. Tous les commerçants de Roubaix peuvent s'y cotoyer en parfaite amitié et oublier quelques instants les nécessaires concurrences ; il y a d'ailleurs lieu pour eux de se sentir les coudes et il est certain que cette fête du commerce sera plus suivie encore que les autres années.

On trouve des cartes au siège, Hôtel du Centre, dans les cafés de la Grand'Place ou chez M. Vanmansart, 9, rue du Général Sarrail ; M. Desreux, 61, Grand'Rue ; Willem, 14, Contour Saint-Martin ; Hennebois, I.R. du Grand Chemin.

La SEMAINE RÉCLAME des Commerçants du Centre bat son plein. Rabais énormes. Soldes partout.

CARNET

Nécrologie. — On annonce la mort du chef de bataillon en retraite, M. Jules Leclercq, décédé en son domicile, 41, rue Désiré Courcot, à Mons-en-Barœul, le 8 janvier 1934. Ses funérailles auront lieu le jeudi 11 janvier, à 11 heures, en l'église de Mons.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Une plante merveilleuse

Nos grands-pères qui ne connaissaient guère les remèdes chimiques, avaient recours pour nombre de maladies graves ou bénines, aux vertus médicinales des plantes. Aujourd'hui encore, de vieilles gens savent distinguer et employer ces herbes qui ont une action curative surprenante, là où parfois s'avère impuissante la savante thérapeutique moderne. Celle-ci ne manque pas cependant de réserver une place de plus en plus large aux drogues simples d'origine végétale.

C'est ainsi qu'une plante merveilleuse « LA PYROLA UMBELLATA » a été reconnue d'une efficacité extraordinaire contre les maux qui appellent une médication diurétique.

La PYROLA UMBELLATA mélangée avec 12 autres plantes, selon des proportions judicieusement éprouvées, a fourni le « LAVO REIN » végétal à la PYROLA, tisane que l'on trouve dans toutes les pharmacies et dont l'action est souveraine contre : Faiblesse, maux de reins, cystite, difficulté d'uriner, arthritisme, rhumatisme, goutte, obésité, et diabète.

C'est une arme remarquable fournie par la nature elle-même à l'organisme humain qui a tant à pâtir des conditions de vie moderne.

SOUVENIR DE 1900

LE MÉMORABLE " COMBAT " DU LION GOLIATH ET DU TAUREAU VENAITO, A ROUBAIX

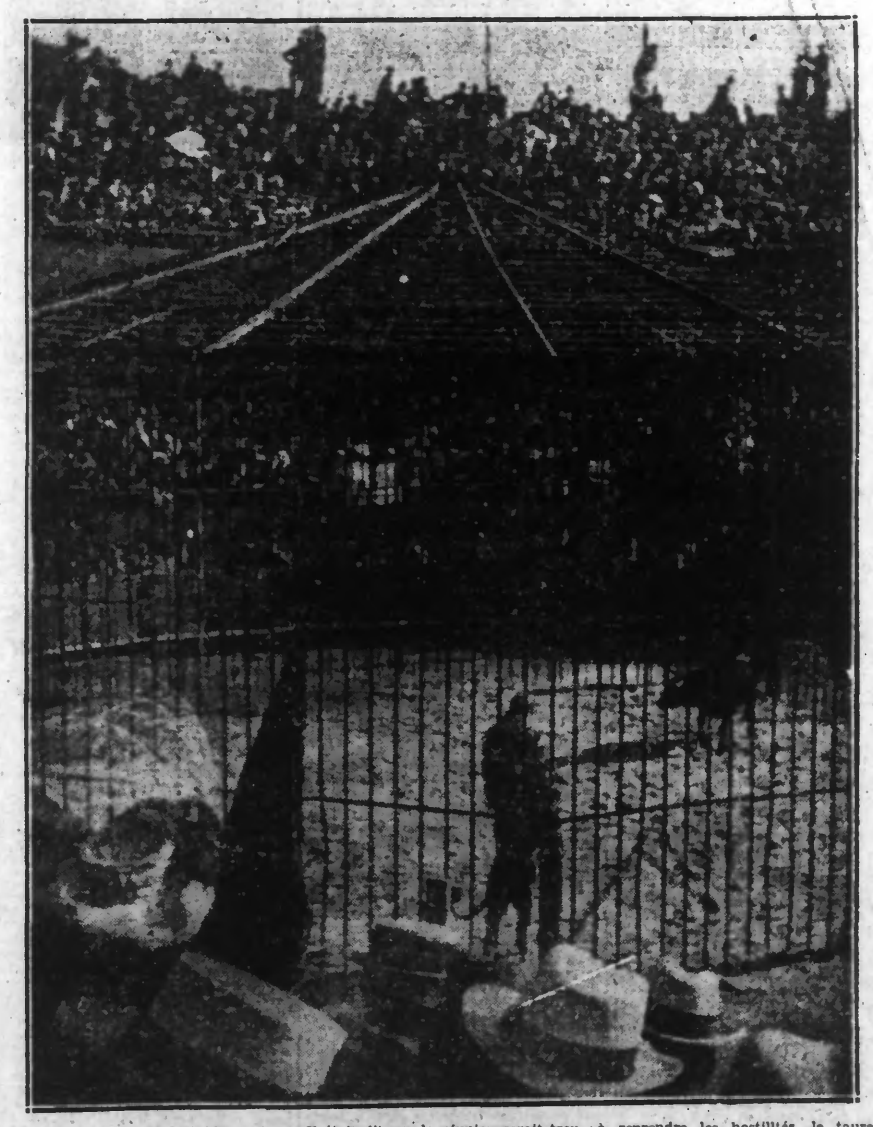

Vers la fin du siècle précédent, des novateurs hardis avaient organisé à Roubaix des courses de taureaux, qui, apanage exclusif des pays méridionaux, avaient connu le succès dans nos froides régions.

En 1900, pour la fête nationale, les organisateurs résolurent de faire plus sensationnel encore et ils annoncèrent qu'en ce jour de liesse, on ferait combattre un lion contre un taureau.

Et cette nouvelle, peu faite pour satisfaire les cœurs sensibles, eut un retentissement considérable.

On entretint l'enthousiasme des amateurs d'émotions fortes par des communications sur la valeur du lion « Goliath », le puissant roi du désert, « Venaito », le taureau qui devait lui être opposé, n'avait qu'à bien se tenir.

Et au jour fixé, une dizaine de milliers de spectateurs avaient pris place dans les arènes. La plus grande partie de l'assistance était composée d'étrangers à la ville, de Belges et d'Anglais, des envoyés spéciaux de journaux parisiens et anglais avaient fait le déplacement.

Il était dit que la réunion serait troublée, car une lettre anonyme, œuvre sans doute d'un mauvais plaisant, avait averti la police qu'un anarchiste venu de Bruxelles, allait lancer une bombe dans la foule et la surveillance de la police avait été renforcée. Il n'y eut pas d'attentat heureusement, mais on verra qu'elle fut la fameuse rencontre... on allait voir ce qu'on allait voir ! Hélas on vit... quelle déconfiture.

L'enthousiasme fut quelque peu refroidi lorsque Goliath entra dans l'arène... Le roi du désert était quelque peu déjeté et donna l'impression d'un vieil asthmatique peu disposé à une lutte.

Le taureau, introduit peu après, ne se fit guère prier et chargea le lion ; celui-ci s'aggrippant sur la tête de son adversaire, essaya de le mordre, mais le taureau, d'une brusque détente, envoya promener notre Goliath qui fit « descente de lit ».

Le combat en resta là : on eut beau essayer d'exciter les deux bêtes, rien n'y fit, le lion pacifiste à tous crins se refusa à reprendre les hostilités, le taureau négligea un adversaire aussi peu combatif.

Pour apaiser un peu le public, qui commençait à protester, on décida d'estoquer le taureau : l'affaire fut menée assez rondement et le malheureux Goliath contempla, paraît-il, toute cette scène d'un œil tranquille.

Ce fut alors la bagarre..., le public arracha les pancartes, qu'il « balança » dans l'arène, ainsi qu'une grêle de projectiles improvisés.

Au milieu des huées, des spectateurs descendirent dans l'arène et l'un d'eux, dégainant une canne à épée, voulut aller pourfendre le pauvre lion.

Le belliqueux citoyen fut arrêté par la police et la foule, se détournant alors vint le libérer. La réunion finit dans une confusion épouvantable.

Les organisateurs firent savoir qu'ils avaient payé Goliath au prix fort et que toutes les garanties avaient été prises pour assurer au combat toute régularité. Il n'en resta pas moins qu'on fit des gorges chaudes de cette aventure qui porta un coup mortel à la tauromachie.

On voit sur la photographie que nous reproduisons, un épisode de la « lutte » entre les « deux fauves ». — A. B.

Sociétés et Comités

AVIS AUX CAFETIERS. — Les cafetiers de Roubaix sont cordialement invités à assister à la réunion de propagande et de documentation qui aura lieu jeudi 11 en la salle du Café des Orphéonistes, 136, rue de la Gare, Roubaix à 19 h. 30. Présence assurée de Me Mony, avocat-conseil de la Chambre syndicale.

PHILHARMONIE DE ROUBAIX. — Ce soir mercredi, répétition générale à 20 h. 30.

HARMONIE DU MOULIN. — Les cours de solfège et d'instrument gratuits reprendront jeudi 11 à 19 h. On peut s'inscrire au siège, 82, rue du Moulin.

GROUPE MYTIS. — Vendredi 12 à 19 h., répétition générale de l'orcrette-boutts aux « pronnes » et aux « roglins », place de la Liberté, « Au Troubadour ».

SOCIÉTÉS SPORTIVES

FOOTBALL. — Racing-Club de Roubaix : Eq. Pros B : r.-v. pour tous les équipiers en vue d'assister à la réunion qui a lieu ce soir mercredi à 19 h. 30 au Cafe Belleyue.

La Commission de la section amateurs rappelle à tous ses membres participant en éq. inférieures, que les cours d'éducations physiques ont lieu chaque jeudi à partir de 19 h. 30, à la salle Guyot, 8, rue du Grand-Chemin ; r.-v. à 19 h. au vestiaire.

— J.O. Roubaisienne par S.T. Croix par 5 buts à 0 : Pour son 1er match retour, la J.O.R. en déplacement à Croix, a remporté une belle victoire. En résumé, bonne partie de toute l'équipe qui, réduite à 9 hommes, laissa néanmoins ses buts inviolés.

NATATION. — S. O. R. : A 19h. 30, ce mercredi, entraînement en vue des Fêtes de Paris et de Roubaix : style, battements de pieds, étude des virages et départs, match de water-polo. Présence indispensable de l'éq. première.

BASKET et CROSS. — S. O. R. : Ce soir mercredi, au Centre sportif municipal à 19 h. r.-v. et entraînement, communication concernant le Championnat.

CORONA
LE MEILLEUR CHOCOLAT A CROQUER vous amène la Fortune
CONCOURS DE LA PLUS BELLE MAISON
ORGANISÉ PAR LE CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ
600 Prix 140.000 frs.
dont le 1er prix 50.000 frs.
DEMANDEZ LES FEUILLES DE CONCOURS A VOTRE FOURNISSEUR

ÉTAT CIVIL

Naissances. — Jean-Pierre Steyaert, rue de Mouvaux, 36. — Stanislawa Wojdak, Bd de Belfort, 49. — Marie-Rose Lécluse, rue Magenta, 12. — Micheline Cappelier, rue de Beaumont, 147. — Arlette Seuyris, rue du Trichon, 68. — Henriette Delbare, rue Archimède, 65, cour Poiyte, 4.

Publications. — Albert Fradet, employé de Commerce, rue Pierre-Motte, 45 et Mireille Boucherey, calsatière, même adresse. — Léon Charlet, carrossier, de Croix et Maria Pierre p.p. rue de Launoy, 361. — Maurice Bonifas rattacheur, rue du Fontenoy, et Juliana Vansteenkiste, canetteuse, Quai de Marseille, 1. — Constant Decottignies, maçon, rue de Beauvevaert, 47, et Palmyre Allard, s.p. Bd de Belfort, 20.

Décès. — Juliette Walmacq, veuve Rasmont, 82 ans, rue de Blanchemaille, 47. — Rosalie Bodart, veuve Leclercq, 81 ans, rue Pascal, 12. — Joseph Clinckx, 67 ans, rue d'Inkerman, 101. — Bétoni Delfrennes, 69 ans rue Sainte-Thérèse, 42. — Louis Bontien, 73 ans, rue Bernard, 23. — Gabriel Wartel, 73 ans, rue des Tilleuls, 52. — Claude Bulcourt, 7 mois, rue Jean Mace, 143. — Sidonie Coqué, 4a, Thiebaut, 80 ans, rue du Moulin 78. — Emile Deuntuck, 51 ans, rue de Mouvaux, 45.

La politique régionale

ÉLECTION LÉGISLATIVE DE SAINT-POL-SUR-TERNOISE

PARTI RÉPUBLICAIN
Les conférences de M. P. Theilier

Alors qu'il poursuivait sa campagne dans le canton d'Avesnes, en compagnie de M. Saimon, sénateur et de M. Brocq, conseiller général, M. Theilier est allé faire une conférence à Le Souich. Au cours de cette réunion contradictoire, M. Theilier rencontra son adversaire M. César Bernard, candidat du parti socialiste S.F.I.O. Tour à tour, MM. P. Theilier et César Bernard exposèrent et défendirent leur programme.

Le même jour, M. Theilier tint encore de nouvelles réunions à Beaurieux, Sus-et-Léger, Houvin, Houvignœul et acheva sa tournée électorale du canton d'Avesnes.

ÉLECTION LÉGISLATIVE DANS LA 1re CIRCONSCRIPTION DE CAMBRAI

La biographie de M. Raoul CALAS

Nous avons publié les biographies des candidats à l'Election législative dans la Première Circonscription de Cambrai : MM. Mallez, conseiller municipal de Cambrai candidat de l'Entente Républicaine ; Roche, candidat du Parti Radical et Radical-Socialiste et Gredet, candidat du Parti Socialiste (S.F.I.O.).

Voici aujourd'hui la biographie de M. Raoul Calas, candidat du Parti Communiste, à cette même élection.

M. Raoul Calas est né le 20 mars 1899, à Thezan-les-Béziers (Hérault), ancien instituteur laïque, M. Calas est membre et militant actif du parti communiste depuis dix ans. Il fut condamné à six mois de prison pour sa lutte contre le régime et emprisonné à la Santé à Paris du 14 décembre 1929 au 14 juin 1930.

Il fut révoqué de ses fonctions à la suite de cette condamnation le 11 juillet 1930.

Depuis cette date, M. Calas a rempli successivement les fonctions de secrétaire de la Région Communiste du Languedoc et de rédacteur à « l'Humanité ». Il est actuellement secrétaire de la Région Communiste du Nord.

APRÈS LA DÉMISSION DU PARTI SOCIALISTE (S.F.I.O.) DE M. SILAS GOULET, Conseiller général, Maire de Liévin

Une lettre de M. André PANTIGNY secrétaire de la Fédération du Pas-de-Calais

Nous avons ces jours derniers publié une lettre de M. Silas Goulet, conseiller général, maire de Liévin, qui ayant adhéré au Parti Socialiste français Jean Jaurès, adressait sa démission du Parti Socialiste S.F.I.O.

A ce sujet, M. André Pantigny, secrétaire de la Fédération du Pas-de-Calais, du Parti Socialiste S.F.I.O. nous communique la note suivante :

« La Section Socialiste de Liévin, réunie en Assemblée générale, a décidé à l'unanimité d'exiger la démission de maire et de conseiller général de M. Silas Goulet qui vient de donner récemment sa démission de membre du Parti Socialiste.

« D'autre part, réunie dimanche dernier à Lens, la commission exécutive de la Fédération Socialiste du Pas-de-Calais a voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« Le C. F. de la Fédération Socialiste du Pas-de-Calais prend acte de la démission de M. Silas Goulet, conseiller général, maire de Liévin et l'invite à remettre à la disposition du Parti et des Electeurs les mandats qu'il détient avec l'appui du Parti et avec l'assentiment des électeurs qui l'ont choisi comme candidat du Parti Socialiste S.F.I.O. et non comme candidat d'un autre Parti ».

Les accidents de la route

Un cultivateur de Killem tué près de son auto à Quaedypre

Mardi, à 17 h. 40, M. Jourdain, cultivateur à Killem, partait en bicyclette à Estaimbourg, allait de Bergues vers Wormhoudt en auto. La visibilité était gênée par un fort brouillard.

Arrivé au « Bissaert », à Quaedypre, il vit devant lui une auto en stationnement faiblement éclairée. Il dépassa cette auto mais il vit soudain une ombre se jeter sur sa voiture. Cette ombre avait surgi de la bordure de la route.

Un accident venait d'arriver. M. Dannoot Arsène, cultivateur à Killem, père de famille, venait d'être tué sur le coup, à la suite de l'enfoncement de l'hémithorax. De plus, il avait les deux jambes brisées.

Il semble que M. Arsène Dannoot venait de descendre de voiture pour uriner et qu'il fut tué au moment où il s'apprêtait à remonter dans son véhicule pour repartir vers Wormhoudt également.

La gendarmerie de Bergues est arrivée aussitôt sur les lieux pour enquêter sur ce navrant et terrible accident.

A 20 heures, l'interrogatoire se poursuivait encore dans une maison voisine de l'endroit de l'accident.

ARRESTATION DE L'ASSASSIN D'UN OCTOGÉNAIRE PRÈS DE MONS

Nous avons signalé l'odieux assassinat de M. Firmin Valentin, un octogénaire de Familleureux. Les auteurs de ce crime odieux viennent d'être arrêtés dans les conditions suivantes :

Le 2 janvier dernier, un vol de 3.800 francs était commis chez un aveugle de Feneffe, par deux colporteurs, les nommés Vital Lambert, âgé de 26 ans et Ernest Evrard, âgé de 22 ans, demeurant tous deux en logement à Braine-le-Comte.

Les gendarmes arrêtèrent l'un deux, Vital Lambert, hier soir. Amené à la gendarmerie, on remarqua que des taches de sang maculaient ses vêtements. Interrogé, le colporteur finit par avouer qu'il était l'auteur du meurtre de Familleureux. Il raconta que s'étant rendu chez sa mère, qui demeure à Ecaussines, il avait gagné à pied Familleureux. Passant devant la porte de M. Valentin, l'idée lui etiat venue de faire un mauvais coup. Il avait frappé à la porte et le vieillard était venu ouvrir. Lamber lui avait alors porté un coup de poing à la tête, mais M. Valentin, encore vigoureux, s'était emparé du tisonnier et d'une bouteille pour se défendre. A ce moment, Lambert s'était armé d'une autre bouteille et, plus agile, avait pu abattre le vieillard avant d'être atteint lui-même. Il a raconté ensuite qu'il avait fouillé la bibliothèque de M. Valentin, où il avait découvert un billet de 1.000 francs et quelque menue monnaie dans une poche du vêtement de sa victime. Il avait également trouvé 300 francs dans un tiroir. Content de son butin, il s'était sauvé et avait alors pris le train. Il avait la totalité de la somme volée et quand il fut arrêté, il ne trouvait encore sous l'influence de la boisson.

De son côté, Evrard a été arrêté hier matin. Il se défend d'avoir participé au crime. Vital Lambert affirme cependant qu'Ernest Evrard lui avait proposé quelques jours auparavant de commettre un vol chez le vieux, ce qu'il avait catégoriquement refusé, a-t-il ajouté.

On se demande si Lambert n'a pas voulu se réserver à lui seul le bénéfice du coup à faire. L'instruction ne manquera pas d'éclaircir ces divers points.

Les deux individus ont été écroués.